

L'Essentiel

Rapport d'activité

2024



Découvrez les temps
forts de l'année
2024 sur notre
chaîne Youtube "Udaf
76 Officiel" ou ici :



“ L’Union départementale des associations familiales de Seine-Maritime défend une politique familiale qui doit permettre d’assurer aux parents de bonnes conditions pour élever leurs enfants, de compenser les charges qu’elles assument, de concilier vie familiale et vie professionnelle et de soutenir les personnes vulnérables.”

Née d’une ordonnance de 1945, l’Udaf 76 s’est vu confier trois grandes missions :

- 1** **La représentation des familles** au sein des institutions et la négociation avec les pouvoirs publics dans le cadre de l’élaboration des politiques intégrant des questions d’ordre familial.
- 2** **La gestion de tout service d’intérêt familial** dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge : médiation familiale, accompagnement social, micro- crédit, mesures de protection, accompagnement social au logement, aide aux tuteurs familiaux et rétablissement personnel.
- 3** **L’exercice, devant toutes les juridictions, de l’action civile** relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris les infractions prévues par l’article 222-14 du code pénal.

Ce qui nous vaut aujourd’hui d’être :



Le porte-parole des familles auprès des institutions



Un expert de leurs réalités de vie



Un animateur associatif



Un soutien aux familles et aux personnes vulnérables grâce à notre réseau de services

76
associations

5 454
familles
adhérentes votantes

+ de 7000
familles ou
personnes
accompagnées (tous
dispositifs confondus)

108
mandats de
représentation
dans les CCAS

85
dans les instances
départementales

167
professionnel(le)s

Sommaire

Page 4 :

- Projet associatif 2019-2024

Pages 5 à 11 :

- Gouvernance & vie institutionnelle
- Direction Générale adjointe • Finances et budgets
- Ressources Humaines • Communication • Accueil

Pages 12 à 27 : NOS MISSIONS

- Pages 12 à 14 : Porter la parole des familles
- Page 15 : Être expert des réalités familiales
- Pages 16 à 17 : Animer le réseau des associations familiales
- Pages 18 à 27 : Proposer des services aux familles et aux personnes vulnérables

Noëlle Dombrowski,
Présidente de l'Udaf 76

Cyril de Francqueville,
Directeur Général



édito

Noëlle Dombrowski

"L'actualité n'est certes pas toujours réjouissante, elle pèse sur le moral de chacun et rend la vie difficile pour certains. Mais avec le recul, l'année 2024 m'apparaît comme une bonne année à laquelle j'associe trois mots : embellie, progression et préparations. Embellie parce qu'après les perturbations qui ont accompagné puis suivi la Covid, aucune mauvaise surprise n'a entaché cette année qui s'est déroulée dans un climat apaisé, permettant de travailler sereinement, avec un nouveau directeur à l'écoute qui a su trouver sa place. La progression se mesure au nombre des familles adhérentes des associations qui a dépassé largement la barre des 5000, grâce à la reprise de leurs activités et à l'adhésion de deux structures qui ont rejoint l'Udaf. Le travail accompli par l'équipe de l'Institution auprès d'associations qui ont les mêmes préoccupations que nous, le partenariat avec celles qui mènent avec nous des actions à destination des familles - comme les projets numériques menés par la commission Éducation avec la Mutualité française et les MFR - trouvent ainsi leur récompense."

Cyril de Francqueville

"On peut aussi noter une progression, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, pour l'ensemble de nos services sur l'année 2024. Le nombre de mesures de protection juridique des majeurs qui nous ont été confiées est passé de 3178 en 2023 à 3287 en 2024. Notre service d'Information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) a également vu son activité croître de 71 % avec 2 510 personnes renseignées grâce à de nombreuses réunions collectives et davantage de permanences (tout cela à effectif constant !). Il en est de même pour les Points Conseil Budget (+ 68 % de personnes accompagnées), pour le micro-crédit (+ 20 %) et pour la médiation (265 entretiens). Ces bons résultats de l'année 2024 traduisent la volonté et le professionnalisme des équipes qui travaillent au bénéfice des personnes les plus fragiles dans un contexte de gestion des ressources humaines difficile et de financements parfois insuffisants."



2024 s'est déroulée dans un climat apaisé qui nous a permis de travailler sereinement... Le nombre de familles adhérentes aux associations de notre réseau a largement dépassé la barre des 5 000."

Noëlle Dombrowski

"Si les financements sont indispensables, certaines missions exigent aussi des bénévoles, c'est le cas des représentations familiales. En 2024, nous avons anticipé la prospection pour les renouvellements de 2026 sur les postes importants des organismes de sécurité sociale CAF et CPAM dont il nous faut désigner les candidats dès l'automne 2025. Pour les CCAS, dont la mise en place suivra les élections municipales de 2026, nous avons un peu plus de temps, mais la recherche est longue et parfois difficile. Si pour des actions momentanées on trouve encore des volontaires, ceux qui s'engagent sur des missions de longue durée sont plus rares. Nous sollicitons dès maintenant nos associations pour nous proposer des personnes de bonne volonté."



Cyril de Francqueville

"Pour co-construire le Projet associatif 2025/2030, des groupes de travail administrateurs-salariés ont été mis en place. A travers la richesse des rencontres et des échanges, nous avons pu réfléchir sur les valeurs associatives de l'Udaf 76 qui n'est pas une association comme une autre. Créée en 1945 par le gouvernement provisoire issu du Conseil National de la Résistance, l'association loi 1901 reconnue d'utilité publique a ses statuts définis par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Fiers de ces origines, nous avons donc préparé dès 2024 diverses manifestations pour célébrer les 80 ans de notre association."

L'organisation en novembre à la Halle aux Toiles de Rouen du grand colloque initié par le Service ISTF sur le thème de la place des familles en tutelle et curatelle a constitué un autre temps fort de cette année. Cet événement a rassemblé 370 partenaires et bénéficiaires, avec pour objectif de mettre en lumière la protection juridique auprès du grand public.

Si les années se suivent mais ne se ressemblent pas, elles restent très actives avec toujours le même souci de remplir nos missions, de faire bénéficier familles, enfants, personnes vulnérables de notre savoir-faire au service du bien commun, ce que vous découvrirez à la lecture de ces pages."

Projet associatif 2019-2024

Le projet associatif formalise notre volonté d'être toujours présents auprès des familles, de leurs représentants, des personnes vulnérables, de nos salariés, de nos partenaires et financeurs. Il s'articule autour de 21 actions dont plusieurs ont marqué l'année 2024.

Proposer des rencontres originales et innovantes aux personnes accompagnées

Chaque année, nos pôles "Majeurs Protégés" bénéficient d'une enveloppe leur permettant de mettre en œuvre un projet innovant à destination des personnes sous mesures de protection que nous accompagnons. En 2024, 17 personnes ont ainsi bénéficié d'un relooking coiffure en collaboration avec un lycée professionnel, 25 autres ont participé à une journée éco-citoyenne à Dieppe. Un "repas partage" festif et joyeux a aussi été organisé par le responsable de pôle Yann Sanson et a réuni 20 personnes pour une crêpes-party. Ces temps conviviaux et chaleureux permettent de créer du lien social entre les personnes accompagnées, mais aussi avec les mandataires judiciaires de l'Udaf.

A nouveau en 2024, l'Udaf 76 a pu montrer que l'engagement associatif est une valeur forte à laquelle l'association est attachée. Il est fait de conviction, de créativité, de dévouement et il œuvre pour le bien commun.

Action développement durable / Diminuer notre empreinte carbone

Notre association ne reste pas inactive et nous ne pratiquons pas le "greenwashing". En 2024, nous avons remplacé 30 % de notre flotte automobile par des véhicules hybrides. Nous n'utilisons plus de gobelets jetables et avons remplacé nos produits d'entretien habituels par des versions éco-labellisés, tout cela à coût constant. Le personnel d'entretien a été formé à l'utilisation de ces différents produits ménagers, des flacons doseurs ont été mis en place. Nous poursuivons aussi notre politique de tri et de recyclage du papier en soutenant une entreprise du secteur adapté.

Action communication / Développer la présence de l'institution sur les réseaux sociaux

Aussi performante soit elle, une organisation qui ne valorise pas son action restera dans l'ombre. « *Ce déficit de communication tant interne qu'externe pénalise notre institution* ». Cette réflexion datant de 2019 n'a désormais plus lieu d'être grâce à l'embauche il y a 5 ans de notre chargée de communication Stéphanie Moreau (smoreau@udaf76.fr). Sa mission : faire connaître et valoriser les actions menées par nos services et l'institution. En 5 ans, de nombreux outils ont été créés ou améliorés (journal Fami'lien, rapport d'activité l'Essentiel, flyers,...), et un nouveau site internet a été inauguré en 2024. Notre présence sur les réseaux sociaux nous permet désormais de communiquer en temps réel et plus largement auprès des familles et des partenaires. Cet objectif est donc atteint et continue de se développer.



21

actions ont été formalisées dans le projet associatif 2019-2024. Retrouvez-les ici :



Un nouveau projet associatif 2025/2030 est en préparation.

Des groupes de travail mixant salariés volontaires et administrateurs ont été constitués afin de réfléchir ensemble aux orientations dans lesquelles s'inscriront les actions prioritaires que l'Udaf s'engage à mener. En espérant fédérer autour de ce fil conducteur toutes les compétences et les énergies de celles et ceux qui font l'Udaf 76.

ZOOM sur l'action :

"Activer une politique de recyclage des déchets"

4 832 kg

de papier/carton ont été collectés en 2024 sur les sites de Mont-Saint-Aignan et Dieppe.



soit l'équivalent de :



1 589 douches de 5 minutes



24 160 kWh
soit 289 920 heures d'utilisation d'un PC

1 449 kg de CO₂



837 868 kms en train



251 heures de travail & donc plus d'emplois solidaires créés



Un appel à une gouvernance élargie

A partir de juin 2024, le Conseil d'Administration comptait 34 membres sur les 40 que permettent les statuts. Beaucoup d'associations y sont représentées mais d'autres, bien que sollicitées, n'y sont pas car elles peinent à trouver parmi leurs adhérents des volontaires pour assurer cette mission qui demande une disponibilité parfois difficile à concilier avec les obligations familiales ou professionnelles de chacun.

Il serait souhaitable pourtant que davantage d'associations soient au Conseil d'Administration pour refléter la diversité des familles qu'elles regroupent. Il reste des postes vacants pour lesquels, à tout moment, une association peut présenter un candidat qui pourra alors être coopté par le conseil. Cette cooptation sera validée par l'Assemblée Générale suivante.

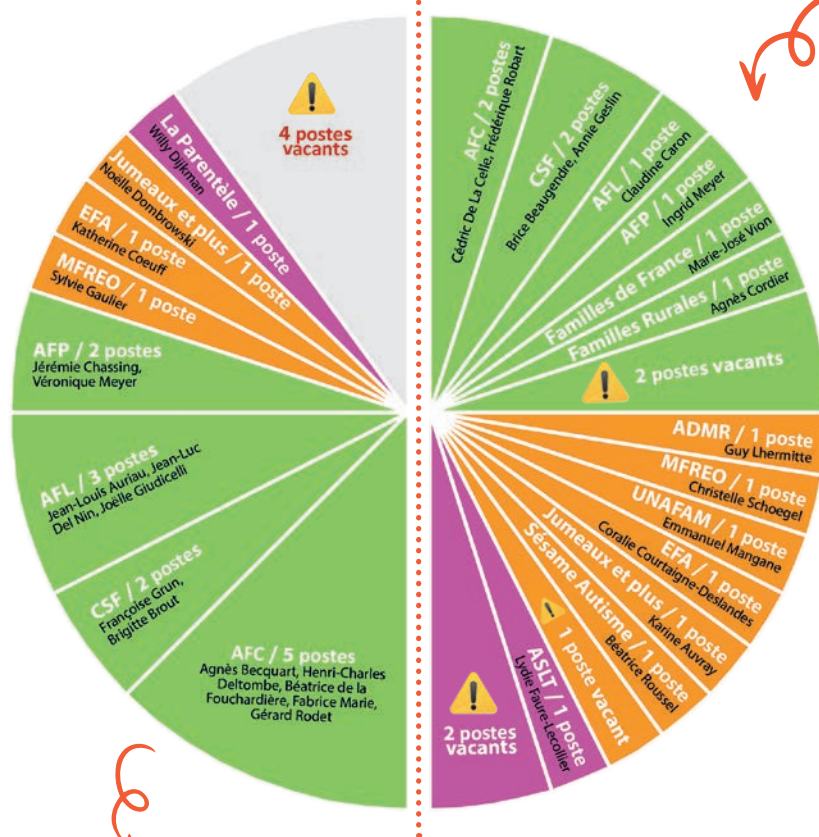


En 2024 le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises.

Composition du Conseil d'Administration en 2024

20 postes élus

20 postes désignés



Comment devient-on administrateur ?

- Les 20 administrateurs désignés sont choisis par leurs mouvements répartis en trois groupes.

Celui des mouvements généraux a droit à 10 postes où chacun dispose d'au moins un siège. Les postes vacants peuvent être attribués sur demande et s'il y a concurrence, c'est le CA qui décide à qui attribuer un deuxième siège (au maximum).

- Les mouvements spécifiques bénéficient de 7 postes.

Ils sont invités à se concerter en cas de candidatures excédentaires (ce qui n'est pas encore arrivé). En cas de désaccord, c'est le CA qui tranche.

Les associations rattachées directement à l'Udaf et non à un mouvement national disposent de 3 postes.

- Les 20 postes d'administrateurs élus sont accessibles à tous les adhérents d'associations sur candidature individuelle soumise à l'élection le jour de l'AG. Il n'y a pas de quota par mouvements. Sur un poste vacant, un candidat peut se présenter en cours d'année et être admis par cooptation par le CA jusqu'à l'AG suivante qui procède à l'élection.

Le CoDir

Le Conseil d'Administration s'appuie sur le Comité de direction (CoDir) pour la gestion de l'association. Il est composé de :

- Cyril de Francqueville : Directeur Général
- Alexandre Durand : Directeur Général adjoint
- Erwan Daniellou : Directeur des Finances et des Budgets
- Adélaïde Picard : Directrice des Ressources Humaines

Généraux	20 postes occupés	pour 1 541 adhérents
Spécifiques	9 postes occupés	pour 2 175 adhérents
Hors fédérations nationales	2 postes occupés	pour 1 331 adhérents



423 heures pour les commissions et actions

400 heures pour les réunions de CA

1 375 heures de représentation en instances

1 822 heures de représentation en CCAS

76 heures bénévoles pour les divers ateliers

Commissions

Une commission Éducation dynamique

En 2024, l'équipe de la commission Éducation n'a pas manqué d'idées. D'abord avec l'organisation, en partenariat avec la Mutualité Française, d'une visio-conférence sur le numérique qui avait pour thème : « De 6 à 12 ans, les écrans ça s'apprend ». Elle a également publié à la rentrée de septembre un flyer qui répertorie les aides et subventions aux familles pour les activités sportives et culturelles. L'année 2024 s'est achevée avec une conférence sur l'intelligence artificielle qui a rassemblé 45 participants dans nos locaux de Mont-Saint-Aignan. Cette rencontre interactive gratuite organisée en partenariat avec la MFR Normandie avait pour programme de mieux comprendre ce qu'est l'IA, à quoi ça sert et comment l'utiliser. Des parents étaient présents avec leurs ados. ●



LA COMMISSION DE CONTRÔLE s'est réunie 2 fois en 2024 pour se prononcer sur les agréments et valider les listes d'adhérents et les candidatures aux postes d'administrateurs. Pour rappel, elle est composée de membres élus par le Conseil d'Administration.

LES COMMISSIONS INCLUSION NUMÉRIQUE, LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL, PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF (PLDA), ÉDUCATION & FAMILLE AU PLEIN AIR se sont elles aussi retrouvées plusieurs fois au cours de l'année. Composées d'administrateurs, elles peuvent aussi accueillir des adhérents d'associations ou des personnes extérieures selon les thématiques abordées. Pour en savoir + sur leurs actions rendez-vous en page 16.

Rencontres extérieures

Cyril de Francqueville :

- Rencontres avec la CAF pour évoquer le financement de la médiation familiale et de l'habitat inclusif.
- Rencontres avec la Direction Générale des Services (DGS) du Conseil départemental pour le financement de la médiation familiale et de la MJAGBF.
- Rencontres avec des magistrats pour le financement des administrateurs ad hoc, de la médiation familiale et de la MJAGBF.
- Entretien téléphonique avec la MSA concernant le financement de la médiation familiale.
- Rencontre avec la DDETS pour évoquer le financement des Points Conseil Budget.

Noëlle Dombrowski :

- Réunion du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)
- AG des Maires de Seine-Maritime
- Réunion avec la chambre d'agriculture pour évoquer l'application de la charte de bien vivre ensemble.
- Réunions ADIL sur la prévention des expulsions, énergie des petites copropriétés, aménagement de l'habitat,...
- Communication des résultats de notre Observatoire des familles sur le Désir d'enfant aux sénateurs, députés, conseillers départementaux...
- Envoi de courriers aux sénateurs(trices) concernant la proposition de loi Bien vieillir.
- Rencontres avec des présidents d'associations.
- AG de l'ADMR

Administrateurs :

Frédérique Robart et Guy Lhermitte ont rencontré Robert Le Bourgeois Député de la 10^{ème} circonscription de Seine-Maritime.

COMMISSION DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE

Six demandes de médaille ont été reçues en 2024, toutes ont été acceptées. Pour rappel, l'Udaf 76 a pour rôle d'assurer le secrétariat de la commission départementale de la médaille, de coordonner les rencontres au domicile des candidats et de rendre un avis au Préfet en vue de son attribution.

Plus d'infos sur notre site internet



Laïcité

Mieux se former

En 2024, Yann Sanson et Anne Sophie Canville, nos deux professionnels habilités à animer la formation "Valeurs de la République et laïcité", ont formé 71 personnes dans les villes d'Elbeuf, de Mont-Saint-Aignan, d'Yvetot et de Grand-Quevilly.

Pour rappel, depuis 2021 l'Udaf 76 a rejoint le plan de formation "Valeurs de la République et laïcité" destiné aux agents publics, aux professionnels et aux bénévoles associatifs en contact avec

du public et susceptible d'être confrontés à des situations mettant en jeu le fait religieux et la laïcité. L'objectif des sessions de formation est d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et de l'expliquer dans l'exercice de leurs métiers ou activités.



➔ Plus d'infos : ysanson@udaf76.fr



Alexandre Durand,

Directeur Général
Adjoint

"Cette année, nous avons testé puis généralisé la possibilité pour les personnes accompagnées qui le peuvent de communiquer via les SMS à partir de notre logiciel métier. Nous avons également mis en place un groupe test de 20 personnes qui ont désormais la possibilité de consulter les documents les concernant ainsi que leurs comptes bancaires via l'application informatique métier que nous utilisons. Par ailleurs, une qualitiennne a rejoint nos effectifs au cours du dernier trimestre de l'année. Ce recrutement a pour objectif d'optimiser notre politique d'amélioration continue de la qualité de service rendu aux personnes que nous accompagnons ainsi que celle concernant la gestion des risques liées aux activités des services. Cela va nous permettre de formaliser notre politique qualité et de la faire évoluer, notamment au travers de la fixation d'indicateurs et de leur suivi. Comme chaque année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos plans d'action des projets des services et de notre 2nde évaluation interne."

CONTACT /adurand@udaf76.fr



Évaluation

Refonte du dispositif pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Depuis la loi 2007-308 du 7 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, les services MJPM et MJAGBF sont assujettis à la loi 2002-2 du 02/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

A ce titre, dans le cadre du renouvellement de notre agrément délivré le 30 septembre 2010 pour une période de 15 ans concernant l'exercice de ces mesures, nous devons réaliser tous les 5 ans une évaluation interne et tous les 7 ans une évaluation externe.

Depuis 2022, la HAS* reprend le pilotage et le contrôle de l'évaluation des ESSMS initialement confié à l'ANESM. Nous sommes davantage sur un processus de mise en œuvre d'une démarche continue d'amélioration de la qualité, avec une évaluation par des organismes évaluateurs tous les 5 ans, habilités par la HAS et accrédités par le COFFRAC.

* Haute Autorité de Santé

Les projets des services

Dans la lignée du projet associatif 2019-2024, les objectifs d'évolution, de progression et de développement des 4 projets de service (2020-2025) Majeurs Protégés, Famille, Logement et Supports ont continué à être travaillés par nos professionnels autour de 8 axes principaux :

- Poursuivre la formalisation des procédures internes,
- Les outils internes,
- Le travail d'équipe (AT/MJPM/IS/DPF*), accueil, comptabilité,
- Améliorer les réponses apportées aux personnes accompagnées et aux professionnels,
- Optimiser et enrichir la prise en charge des personnes accompagnées,
- Poursuivre la participation des personnes accompagnées à l'amélioration du service,
- Remettre à jour les outils de la loi 2002-2 et les autres supports,
- Autres axes de développement.

* assistant(e) tuteur/mandataire/intervenant(e) social/délégué(e) aux prestations familiales



Consulter le détail des axes de progression s'inscrivant dans le cadre de nos projets de services :



Notre prochaine évaluation aura donc lieu d'ici le 31 décembre 2027 (Décret 2021-1476 du 12/11/2021 et article D312-204 CASF). C'est la DDETS qui doit en fixer la date.

Celle-ci s'effectuera à partir d'un référentiel constitué de trois parties concernant la personne accompagnée, les professionnels et l'ESSMS, avec 3 méthodes d'évaluation :

- **l'accompagné traceur** : entretien avec les personnes accompagnées à propos de leur accompagnement et du respect de leurs droits, puis entretiens avec les référents,
- **le traceur ciblé** : analyse d'un processus et rencontre des professionnels puis de la gouvernance,
- **l'audit système** : rencontre de la gouvernance et des équipes concernant la qualité, la gestion des risques,...



Suite à notre seconde évaluation interne (2020-2025), un plan d'action a été mis en place jusqu'en 2025. Les axes d'amélioration déployés depuis 2021 vont continuer de perdurer dans les années à venir.

Pour consulter ce qui a été réalisé en 2024 :



Finances & budgets : 2024 en chiffres

Le mot du Directeur des Finances et des Budgets



/ CONTACT /

Erwan Daniellou

edaniellou@udaf76.fr

L'Udaf 76 a bénéficié, au même titre que les établissements médico-sociaux, de l'extension de la prime SEGUR pour ses professionnels qui n'avaient pu l'obtenir en 2022 en même temps que les métiers de la filière médico-sociale. Cette mesure d'alignement intervient sur toute l'année 2024 du fait de l'accord national conventionnel du 4 juin 2024. Elle est venue améliorer le pouvoir d'achat ainsi que la reconnaissance de ces professionnels qui participent également aux missions de l'Udaf 76. Cependant, alors même que l'obligation de versement est effective pour l'Udaf 76 dès le 01/01/2024, le financement de ces charges nouvelles n'a pas été assuré sur 2024 et fait l'objet de demandes pour des versements financiers différés, ou va devoir faire l'objet de négociations. Ce sujet fait l'objet d'un suivi étroit de la Direction Financière, de la Direction Générale et du trésorier.

De plus, l'Udaf 76 fait face comme toutes les organisations à un contexte d'inflation qui perdure sur 2024, et d'obligations nouvelles ou d'incitations dans le cadre de la responsabilité sociétale des organisations (RSO). La gestion de toutes ces contraintes nouvelles s'ajoute



L'exercice 2024 a été fortement impacté sur ses charges et produits d'exploitation. Dans ce contexte, le soutien de nos autorités de tarification est important pour assurer la continuité de nos missions dans les meilleures conditions.

à celle de nos missions et peut impacter notre organisation, nos finances et nos personnels avec par exemple :

- une réflexion sur nos locaux, au regard de notre activité et des m² disponibles,
- l'amélioration énergétique de nos locaux, dans le cadre d'incitations RSO,
- la réflexion et la réglementation impactant la mobilité, dont les véhicules à motorisation thermique utilisés dans le cadre des missions des professionnels. ●

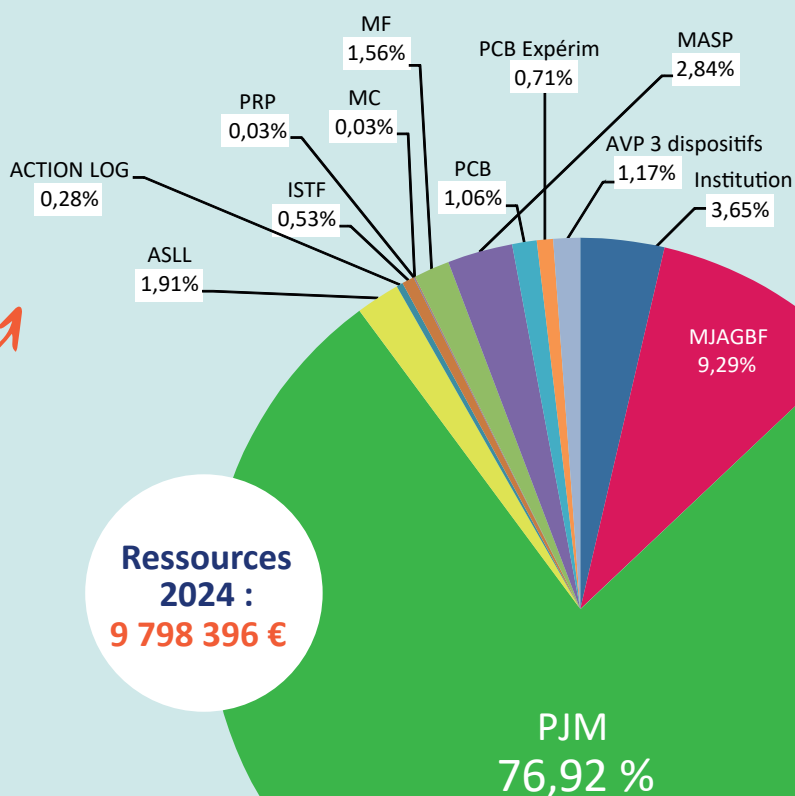
La comptabilité de l'Udaf 76 assure d'une part **une mission de mise à jour des comptes des majeurs protégés et des familles dont elle a la charge** dans le cadre des mesures de protection et d'accompagnement, et d'autre part **une mission de tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services.**

Comptabilité de l'institution

La comptabilité de l'association relève de la norme comptable M22 applicable aux établissements médico-sociaux.

Les sigles :

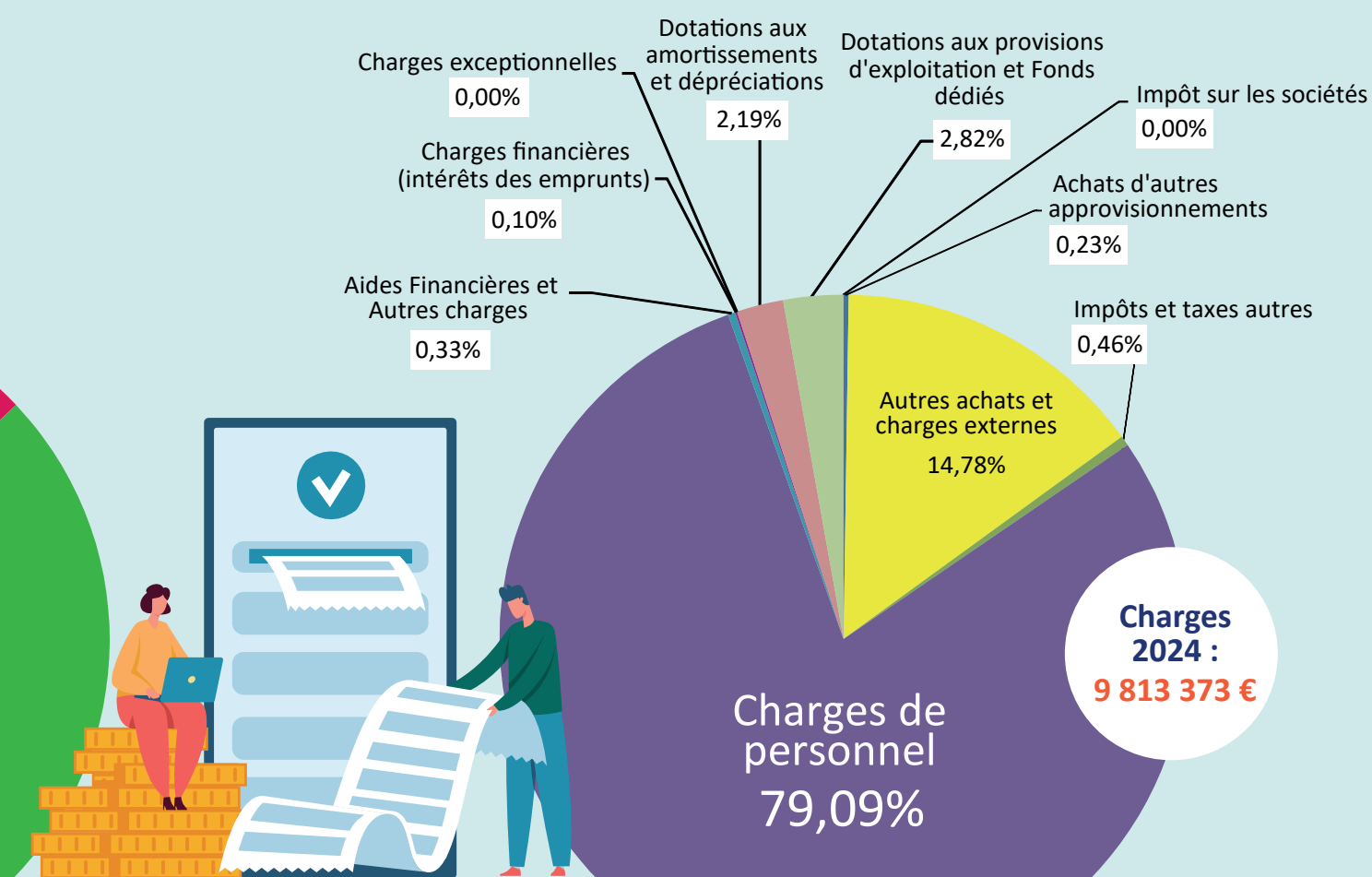
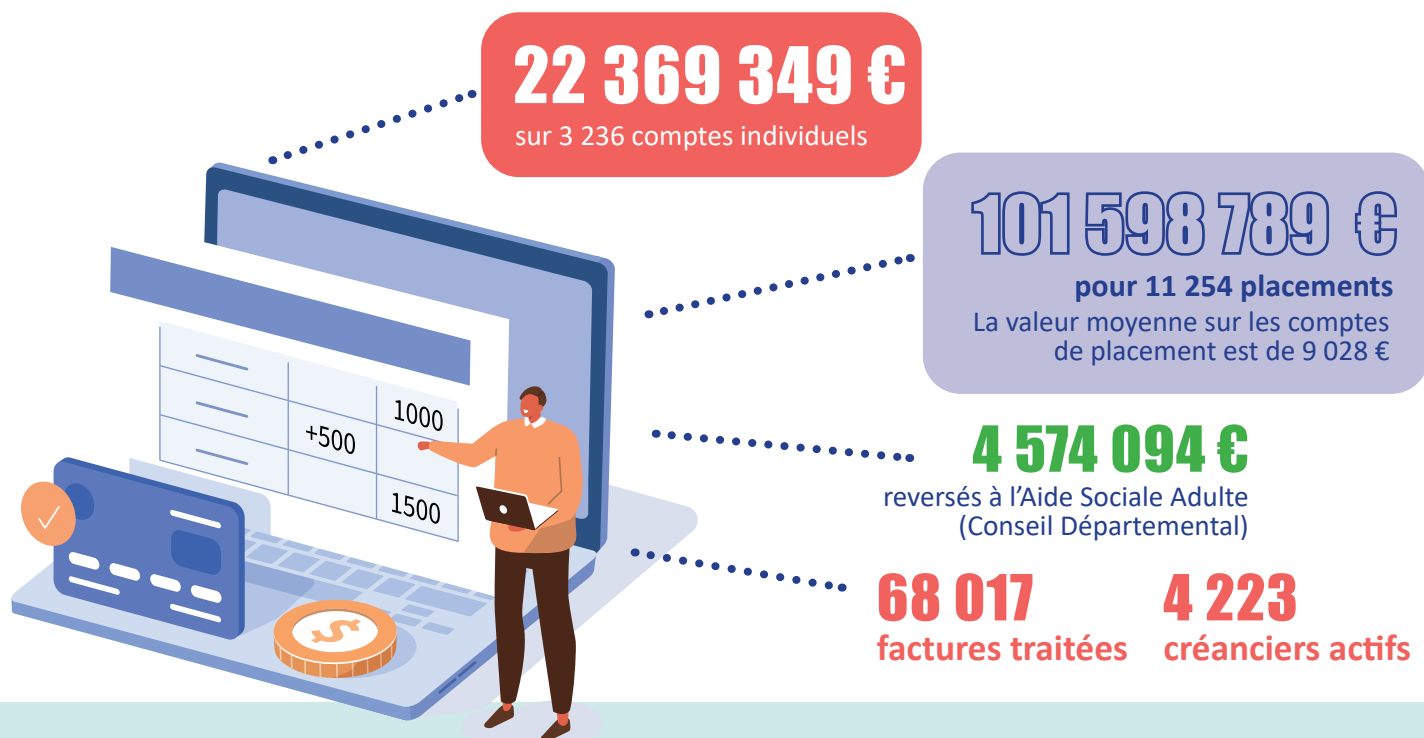
- ACTION LOG : Action Logement
- ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement
- AVP : Aide à la Vie Partagée 3 dispositifs
- ISTF : Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux
- MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- MC : Micro-crédit
- MF : Médiation Familiale
- MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- MJPM : Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs
- PCB : Point Conseil Budget
- PCB Expérim : Point Conseil Budget Expérimentation
- PRP : Procédure de Rétablissement Personnel



Comptabilité des services

La tenue des comptes des personnes se fait par le biais de deux moyens techniques : soit par des comptes individuels externes à la comptabilité de l'Udaf 76, dont le titulaire est la personne protégée elle-même, soit par des comptes au sein de la comptabilité de l'Udaf, ouverts au nom des personnes ou des familles suivies par une mesure d'accompagnement. Ces comptes qui permettent le fonctionnement de la mesure sont appelés communément "comptes de gestion".

Les "comptes de placement" sont des comptes externes de même nature que les comptes individuels, et tenus dans le cadre d'une mesure de protection à la personne.



Direction des Ressources Humaines



Adélaïde Picard,

Directrice des Ressources Humaines

"L'activité recrutement a été plutôt dense en 2024, avec notamment l'embauche de 13 salariés sous contrat à durée indéterminée. Ces derniers résultent de l'obtention de moyens nouveaux suite à la réception du budget 2024, de départs et de la proposition de CDI à des personnes initialement recrutées en CDD au sein de l'association. La plupart des contrats à durée déterminée sont quant à eux liés aux remplacements pour absence de certains salariés, notre taux d'absentéisme étant dans les normes de notre secteur. Pour rappel, l'Udaf 76 est très attachée à la mobilité interne, que ce soit entre les services ou dans le cadre de promotion." •

CONTACT /
apicard@udaf76.fr

Mouvements du personnel

70 recrutements

13 CDI, 57 CDD pour 26 salariés

4 départs (salariés en CDI)

Sur la base des salariés recrutés sous contrat à durée indéterminée, le turn over est de 8.38%.



Formation

L'Udaf a poursuivi son investissement Formation professionnelle en versant **2,8 %** de sa masse salariale à l'OPCO SANTÉ. Nous avons largement dépassé notre engagement initial de financement avec **181 766 € investis**, dont 41 876 € de formations financées sur les fonds propres de l'association.

Le total du nombre de jours de formation suivis par les salariés s'élève à **737 jours**.

167 salariés
soit **162.78 ETP**

83,2 %
de femmes

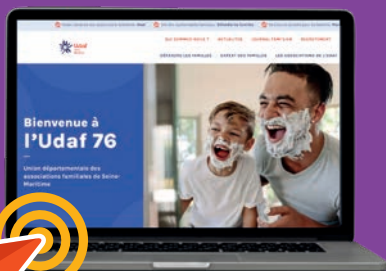
43 ans
en moyenne

7,9 ans
d'ancienneté moyenne

Communication

L'événement communication 2024 a été le lancement de notre nouveau site internet.

Avec ce nouveau site, l'Udaf 76 a rejoint "l'écosystème digital" mis en place par l'Unaf en 2022 et auquel adhèrent désormais la plupart des Udaf de France. Ce site commun (mais néanmoins personnalisable) permet la mutualisation d'information, de technologie, de compétence et de moyens avec l'ensemble de notre réseau. •



www.udaf76.fr

Le service communication continue d'accompagner et de faire la promotion des activités de l'institution et des services.

Soutien aux projets des services et de l'institution

Travail collaboratif dans le cadre de la promotion de nos services avec en particulier en 2024 le soutien à l'organisation du colloque sur la place des familles dans les tutelles et curatelles, la promotion de nos rencontres des familles monoparentales et de nos ateliers parent-ado,...

Journal Fami'lien

2024 a vu la parution de notre journal "Fami'lien" n°27. Une version digitale intégrant des liens interactifs est venue compléter les 800 exemplaires papier diffusés à notre réseau associatif et nos partenaires.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2023 a été diffusé à 550 exemplaires à notre réseau mais aussi à nos salariés. Il est désormais un document incontournable utilisé tout au long de l'année pour mieux faire connaître l'association.



Projets

En partenariat avec la Direction Générale, la Direction des Ressources Humaines a pu s'investir dans la gestion des projets suivants en 2024 :

- Développement de la marque employeur avec la chargée de communication,
- Mise en œuvre d'un plan d'actions découlant de l'audit RPS,
- Prévention et limitation de l'absentéisme et accompagnement individuel de salariés de retour suite à une longue absence,
- Refonte du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels,
- Prévention des risques professionnels : réflexion sur la mise en place d'une semaine sécurité, de formations sur la prévention du harcèlement sexuel et des addictions,
- Refonte du processus d'accueil des stagiaires,
- Recherche d'un nouvel éditeur de logiciel de paie/comptabilité qui se finalisera en 2025.

Dialogue social

En 2024, le dialogue social a abouti à la signature de deux accords d'entreprise portant sur :

- le Compte Personnel de Formation,
- les heures d'allaitement.

Le plan d'action Egalité Femmes-Hommes a été mis à jour.

Le résultat de notre **index d'égalité Femmes-Hommes** est de 93/100.

La Commission de suivi des accords d'entreprise s'est réunie en 2024 permettant un bilan concerté du plan d'actions « Egalité professionnelle Femmes/Hommes » et des accords d'entreprise suivants :

- Droit d'expression,
- Télétravail,
- Droit à la déconnexion,
- Périodicité des blocs de négociation dans le cadre des NAO,
- Compte Epargne Temps (CET),
- Mise en place du CSE,
- Forfait mobilités durables,
- Jours aidants familiaux,
- Dialogue social.



- L'Udaf participe depuis 3 ans au DuoDay qui fait se rencontrer durant une journée personnes en situation de handicap et employeurs. Vanessa a été accueillie au sein de notre service Ressources Humaines dans le cadre de sa reconversion professionnelle. Une journée riche en échanges.



- Rien de tel que le sport pour souder les équipes ! Quatre de nos collaborateurs ont porté haut les couleurs de l'Udaf lors du Marathon Relais Entreprises de Rouen le 29 septembre 2024. Ils bouclent la course avec le score honorable de 39^{ème} sur 100 !



Une année 2024 de nouveau sous le signe des réseaux sociaux

Communiquer sur les réseaux sociaux nous permet de faire connaître notre actualité en temps réel et aussi de relayer les messages de l'Unaf et de notre réseau d'associations familiales.

- | | | | |
|--|--|--|-----------------------------------|
| | 550 abonnés
soit + 107 | | 142 followers
soit - 10 |
| | 1717 abonnés
soit + 423 | | 275 abonnés
soit + 57 |
| | 153 abonnés , soit + 43 followers | | |

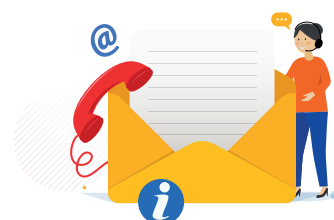
Un site internet performant

19 097 visites

depuis sa mise en ligne en septembre 2024

39 220 pages consultées

Pôle accueil : 3 missions



L'accueil physique dans nos locaux

1 116

personnes accompagnées
ou familles

821

partenaires

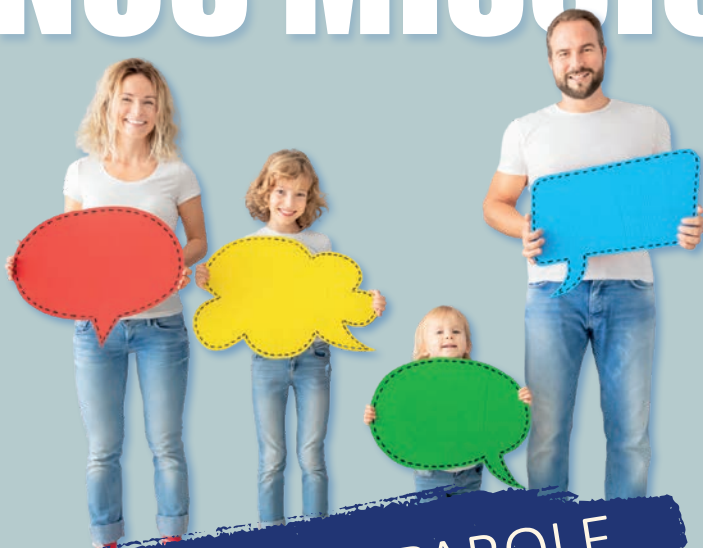
La gestion du courrier entrant et sortant
physiquement ou par la gestion électronique des documents (GED), et traitement du courrier du Tribunal et de l'antenne de Dieppe.

134 191 courriers reçus

La gestion du standard

100 appels par jour

NOS MISSIONS



PORTER LA PAROLE
des familles

108

mandats de
représentation
dans les CCAS

1822

heures de
bénévolat
consacrées à
ces missions de
représentation

Les représentants en CCAS

L'Udaf 76 porte 108 mandats de représentation sur les 144 centres communaux d'action sociale que compte la Seine-Maritime. Les représentants familiaux désignés par l'Udaf participent au bon fonctionnement du CCAS et siègent à son Conseil d'Administration. Ils ont la légitimité pour représenter l'ensemble des familles de la ou des communes, dans leurs réalités de vie et leur diversité (familles nombreuses, recomposées, parents solos, foyers sans enfant...). Ils sont les personnes de référence sur les questions familiales et apportent leur point de vue « familial » sur toutes les questions débattues.

Faits marquants en 2024

- Le nombre de comptes rendus de mandat transmis pour cette année a progressé. Ces derniers, pour rappel, permettent à l'Udaf de "prendre le pouls" des réalités familiales remontées, mais aussi de justifier de sa qualité de porte-parole des familles.
- L'institution a invité l'ensemble des représentants Udaf en CCAS pour un déjeuner convivial de partage et de retours d'expérience en novembre. L'événement a dû être annulé faute de participants suffisants, ce que nous regrettons car dans leur mission, certain(e)s peuvent se sentir parfois un peu seul(e)s.
- Notre présidente M^{me} Dombrowski a accueilli en novembre trois représentantes en CCAS qui siègent dans les communes de Sotteville-les-Rouen, Port-Jérôme-sur-Seine et Caudebec-les-Elbeuf. L'occasion d'évoquer avec elles leur mandat et de partager leurs expériences. Suite à cette rencontre, deux d'entre elles ont rejoint notre commission Éducation.



Cap sur 2026 !

Devenez représentant familial en CCAS/CIAS

En 2026, après les élections municipales, les Conseils d'Administration des centres communaux d'action sociale seront renouvelés. A cette occasion, l'Udaf cherche de nouveaux représentants familiaux pour défendre les intérêts des familles de leur commune !

Vos missions

- Être à l'écoute des besoins et des attentes des familles, grâce à votre implication dans la vie locale et associative.
- Représenter l'ensemble des familles de la commune, et non le mouvement dont vous êtes issu.
- Être force de propositions d'actions pour les familles.
- Se faire connaître comme « référent famille » auprès des partenaires locaux.
- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux (ABS) par le CCAS qui sert à préconiser des actions au service de la population.
- Rendre compte de son mandat auprès de l'Udaf et faire remonter les préoccupations des familles de son territoire.

Témoignages

A l'occasion des renouvellements de mandats de 2026, l'Udaf a recollé plusieurs témoignages vidéos de représentants en CCAS :



Retrouvez également l'interview d'Annie Geslin, représentante au CCAS de Saint-Etienne-du-Rouvray, parue dans notre journal Fam'lien de l'hiver 2025.

Pour connaître les modalités de candidature :
czgrzebny@udaf76.fr / 07.61.75.21.73

Les représentants dans les instances départementales & régionales

L'année 2024 n'a pas vu de changements majeurs dans l'activité de nos représentants en instances, hormis le départ d'un d'entre eux au sein de notre délégation à la CAF et un poste resté vacant à la CPAM. La création d'un second Conseil de famille a également fait l'objet de la nomination de deux nouveaux représentants Udaf, ce qui porte à 4 le nombre de sièges occupés par notre association dans cette instance.

Devenez représentant CAF ou CPAM !

En 2026, l'ensemble des Conseils d'Administration des CAF seront renouvelés. Représenter les familles au sein d'une Caisse d'Allocations Familiales, c'est défendre et porter la parole de toutes les familles et prendre des décisions aux conséquences directes et concrètes pour elles. En France, 800 représentants familiaux siègent dans les Conseils d'Administration CAF. Les délégations Udaf comptent 8 membres : 4 titulaires et 4 suppléants.

Pour connaître les modalités de candidature : czgrzebny@udaf76.fr / 07.61.75.21.73

85
mandats de
représentation
dans les instances

**heures de
bénévolat
consacrées à
ces missions de
représentation**

1375

Découvrez les témoignages de quatre représentants interrogés par l'Unaf



Liste de nos mandats de représentation*

CAF - CMSA - CPAM

15 mandats

> CAF de Seine-Maritime (1 poste vacant) ⚠

Thierry Delpêches. Titulaire.
Brice Beaugendre. Titulaire.
Frédérique Robart. Titulaire.
Brigitte Brout. Titulaire.
Jean-Sébastien Fontaine. Suppléant.
Pascale Chérif. Suppléante.
Karine Auvray. Suppléante.

> CMSA

Claire Vandenbulcke Vecten. Collège Exploitant.
Jack Leroux. Collège Salarié.

> CPAM Rouen

Frédérique Robart. Titulaire.
Caroline Colin. Suppléante.

> CPAM Le Havre (1 poste vacant) ⚠

Brigitte Brout. Titulaire.

> CTI Rouen (Centre de traitement informatique de l'assurance maladie)

Brigitte Brout. Titulaire.
Caroline Colin. Suppléante.

> CARSAT [Uraf]

Brigitte Brout. Suppléante.

LOGEMENT - HABITAT

12 mandats

> ADIL 76 (Agence départementale d'information sur le logement)

Noëlle Dombrowski. Administratrice au CA.
Cyril de Francqueville. Administrateur au CA.
Jean-Louis Auriau. Administrateur au CA.

> Commission DALO (Droit au logement opposable)

Jean-Louis Auriau. Titulaire.
Katherine Coeff. Suppléante.

> Habitat 76

Jean-Michel Clémenceau. Titulaire.

> OPH Rouen Habitat

Brigitte Brout. Titulaire.

> CCAPEX (Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives)

Sophie Biron. Membre
Willy Dijkman. Membre
1 poste vacant. ⚠

> FSL Commission Départementale

Sophie Biron. Titulaire.
Jean-Louis Auriau. Suppléant.

> ALCEANE O.P.H.L.M DU HAVRE

Bertrand Gauthier. Titulaire.



Consulter ici la liste
régulièrement mise à jour de
toutes nos représentations
en instances :

* Mise à jour au 23/05/2025

SANTÉ - HÔPITAUX

31 mandats

Hôpitaux et cliniques Commissions des usagers (CDU)

- > **Centre de convalescence La Roseraie**
Pascale Chérif. Suppléante.
- > **HAD Caux Maritime**
Doriane Osinski. Titulaire.
- > **Clinique du Cèdre**
Jack Leroux. Suppléant.
- > **Centre hospitalier de Barentin**
Jean-Louis Auriau. Suppléant.
- > **Centre hospitalier du Rouvray**
Noëlle Dombrowski. Titulaire.
- > **Centre hospitalier du Rouvray (conseil de surveillance)**
Noëlle Dombrowski. Titulaire.
- > **Centre hospitalier de Eu**
Doriane Osinski. Titulaire.
- > **Centre hospitalier de Eu (conseil de surveillance)**
Doriane Osinski. Titulaire.
- > **Durecu Lavoisier Darnetal**
Véronique Lemarchand. Titulaire.
Katherine Coeuff. Titulaire.
Brigitte Brout. Suppléante.

- > **Clinique de l'Europe**
Brigitte Brout. Suppléante.
- > **Centre de santé mentale MGEN**
Katherine Coeuff. Titulaire.
- > **Centre hospitalier du Belvédère Mont-Saint-Aignan**
Katherine Coeuff. Titulaire.
Marie-José Vion. Suppléante.
- > **Centre hospitalier de Rouen**
Béatrice Roussel. Titulaire.
Brigitte Brout. Suppléante.
- > **Clinique Mathilde**
Annie Geslin. Titulaire.
- > **CRMPR Les Herbiers**
Béatrice Roussel. Titulaire.
- > **Hôpital privé de l'Estuaire**
Pascale Chérif. Suppléante.
- > **Clinique des Ormeaux**
Pascale Chérif. Suppléante.
- > **Institut de jour Alfred Binet**
Véronique Lemarchand. Titulaire.

Instances de santé

- > **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) [Uraf]**
Marie-José Vion. Suppléante.
- > **ARS conseil territorial Rouen/Elbeuf**
Katherine Coeuff. Titulaire.
1 poste vacant. Suppléant. ⚠
- > **ARS conseil territorial Dieppe**
Marie-José Vion. Titulaire.
Elise Delacroix. Suppléante.
- > **ARS conseil territorial Le Havre**
Brigitte Brout. Titulaire.
1 poste vacant. Suppléant. ⚠
- > **ARS conseil territorial Yvetot**
1 poste vacant. Titulaire. ⚠

- 1 poste vacant. Suppléant. ⚠
- > **ARS Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)**
Willy Dijkman. Titulaire.
- > **Commission conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CCI) [Uraf]**
Brigitte Brout. Titulaire.
Katherine Coeuff. Suppléante.
1 poste vacant. Suppléant. ⚠
- > **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)**
Brigitte Lamarre. Titulaire.

FAMILLES & DIVERS

24 mandats

- > **Conseil des familles et commission d'agrément**
Katherine Coeuff. Titulaire.
Joëlle Giudicelli. Titulaire.
Sylvain Fanté. Suppléant.
Brice Beaugendre. Suppléant.
- > **Comité Départemental de l'Inclusion financière (CDIF) et Commission d'examen des situations de surendettement**
Cyril de Francqueville. Suppléant.
- > **CDSF (Conseil Départemental des Services aux Familles)**
Noëlle Dombrowski. Titulaire.
Gwendoline Piquot. Titulaire.
Marie-José Vion. Suppléante.
Camille De Vial. Suppléante.
- > **Comité de suivi et d'évaluation Chambre d'agriculture**
Henri-Charles Deltombe. Titulaire.
- > **Commission sécurité routière [Unaf]**
Jean-Louis Auriau. Titulaire.
- > **Commission membre du Jury dans le secteur funéraire de Seine-Maritime**
Katherine Coeuff. Titulaire.
Willy Dijkman. Suppléant.
- > **Commission attribution des places de crèches à la ville de Rouen**
1 poste vacant. ⚠
- > **CDEN (Conseil départemental de l'Education Nationale)**
Françoise Grun. Titulaire.
Joëlle Giudicelli. Suppléante.
- > **CDJSVA (Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative)**
Annie Geslin. Membre.
- > **IDHEFI (Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion)**
Marie-José Vion. Membre.
- > **Schéma départemental de l'enfance et de la familles**
Olivier Le Goareguer. Membre.
Noëlle Dombrowski. Membre.
- > **Commission d'agrément MJPM exerçant à titre individuel**
Sophie Biron. Membre.
- > **Commission des T3P (Transports Publics Particuliers de Personne)**
1 poste vacant. Titulaire. ⚠
Jean-Louis Auriau. Suppléant.
- > **CCSPL Métropole Rouen**
Laure Corbineau-Tremolières. Titulaire.
- > **Commission Consultative des services publics locaux YVETOT**
Guillaume Houdan. Suppléant.
- > **Commission Consultative des services publics locaux DIEPPE**
Willy Dijkman. Titulaire.

ÊTRE EXPERT DES réalités familiales



Consulter le rapport complet



200 parents seinomarins
interrogés !

Observatoire des familles 2024 Être parent aujourd'hui

Pour la 3^{ème} édition de sa nouvelle formule, l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf était consacré à la parentalité. 2 700 parents avec au moins un enfant de moins de 20 ans au foyer ont ainsi été questionnés par OpinionWay sur le sens qu'ils donnent au fait d'être parent, sur leurs forces, leurs sources d'inspiration, leurs difficultés et leurs besoins. **Cette enquête a également été menée dans 45 départements auprès de 6 300 parents supplémentaires, dont 200 en Seine-Maritime, pour dégager des analyses fines, territoire par territoire. Les résultats de ces études sont autant de pistes pour mieux comprendre les réalités des parents et mieux les accompagner.**

1. Un rôle exigeant, mais gratifiant

Être parent est un plaisir pour 98 % des sondés, une source de bonheur et de fierté qui correspond globalement à ce qu'ils s'imaginaient pour 74 %. Mais c'est aussi un rôle prenant qui prend le dessus sur tout le reste pour 84 %.

2. Malgré un idéal égalitaire, être parent reste un rôle genré

L'idéal égalitaire est fort concernant la répartition des tâches parentales. Deux tâches sont particulièrement perçues comme devant être réalisées par les deux parents : apprendre aux enfants à bien se comporter en société (83 %) et gérer l'utilisation des écrans (80 %). Mais dans les faits, la répartition des tâches parentales reste fortement déséquilibrée aux dépens des mères, et varie en fonction de la tâche elle-même. Les mères sont par exemple particulièrement impliquées sur le suivi de l'alimentation et de la santé, pour aborder les sujets délicats et les relations aux autres. Les autres tâches sont un peu plus partagées.

3. Des difficultés et des besoins

Les parents ont à cœur de mener à bien leur mission. 98 % déclarent faire de leur mieux pour être de bons parents, ce qui ne les empêche pas de se remettre en question (75 %) et d'être parfois dépassés par leurs responsabilités (61 %). Trois difficultés principales sont ressenties par + de 30 % des sondés : l'équilibre des rôles, le manque de temps et les pressions (sociales et des proches). Si le rôle parental se complexifie sur toutes les tâches déjà évaluées l'an passé, une seule mission est jugée désormais plus ardue par les parents de Seine-Maritime : **aborder les sujets délicats (35 %)**. La gestion des écrans occupe toujours le haut du palmarès avec 52 % des réponses. Si la moitié des parents français souhaiteraient être aidés, 4/10 l'envisagent en Seine-Maritime et privilégieraient les lieux où rencontrer des intervenants spécialisés.

98 %

CONSIDÈRENT QU'ÊTRE
PARENT EST UNE SOURCE
DE BONHEUR

61 %

SE SENTENT PARFOIS
DÉPASSÉS PAR LEURS
RESPONSABILITÉS

8 tâches
relatives aux
enfants sur 10

SONT ASSURÉES PLUS
PAR LES MÈRES

52 %

ONT DES DIFFICULTÉS
À GÉRER L'UTILISATION
DES ÉCRANS PAR LEURS
ENFANTS

5. Une attention nécessaire pour les parents seuls et les parents d'enfants de 6 à 10 ans

Si cet Observatoire met en évidence un besoin d'accompagnement partagé par l'ensemble des parents, deux profils sont cependant davantage demandeurs : les parents d'enfants de 6 à 10 ans et les parents seuls. Les modalités d'appui doivent être diversifiées afin de s'adapter à une demande forte mais très éclatée entre accompagnement à distance et recherche de proximité, entre personnalisation du soutien et intérêt pour des échanges en collectif.

Pour l'Unaf, il importe de reconstruire une véritable stratégie de politique publique de soutien à la parentalité ; de s'appuyer sur les comités et les schémas départementaux de services aux familles pour renforcer la diversification et l'identification de cette offre par les parents, et, enfin, de s'appuyer sur le réseau des Udaf et des associations familiales qui offrent des solutions d'accompagnement très diversifiées et souples, adaptées aux besoins des parents et des territoires.



ANIMER LE RÉSEAU

des **76** associations familiales

En 2024, l'Udaf 76 a accompagné plusieurs projets de soutien à la parentalité proposés par les associations du réseau grâce à son dispositif « Famille au plein air ». Nos ateliers inclusion numérique ont aussi été déployés, sous l'impulsion de l'Udaf et en partenariat avec plusieurs associations.

Soutien à la parentalité avec « Famille au plein air »

Dans le cadre des appels à projet "Famille au plein air", l'Udaf 76 a apporté un soutien financier à six associations du réseau afin de financer des projets de soutien à la parentalité.



Sortie anniversaire

L'association Jumeaux et plus 76 a convié 20 familles (38 adultes, 52 enfants et 3 bébés) à une journée de convivialité familiale à la base de loisirs de Jumièges.

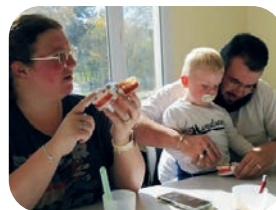
Ce fut l'occasion de célébrer ensemble les 40 ans de l'association qui a offert l'apéritif, le gâteau, les activités pour les enfants et des petits cadeaux pour ces derniers et leurs parents.



Visites culturelle

La CSF de Saint-Etienne-du-Rouvray a convié plusieurs de ses familles adhérentes à partager deux visites culturelles.

Une première a été organisée au château de Fontainebleau, la seconde a permis aux familles de découvrir le MuMa, Musée d'art moderne André Malraux au Havre avec une visite autour des Impressionnistes.



Ateliers et sortie

Aid 76 a proposé 3 ateliers "Cafés Parents" sur les thèmes de l'hygiène bucco-dentaire, du jeu avec son enfant et des menstruations.

L'association a également organisé une sortie exceptionnelle à Naussica au bénéfice des familles qu'elle accompagne et dont un des enfants est porteur d'un handicap.



Loisirs et partages

EFA 76 a réuni 27 de ses familles adhérentes (51 adultes et 27 enfants) pour une journée au parc du Bocasse.

L'occasion pour les familles de partager leur expérience, de prendre le temps de discuter de leurs projets et de leur quotidien avec leurs enfants adoptés. Une belle journée qui a contribué à renforcer les liens.

Mais aussi...

> L'Udaf a soutenu l'association **Rayon de Soleil** dans le cadre de ses ateliers numériques « Les abandonnés du net » destinés à aider les parents dans l'éducation numérique de leurs enfants. > **L'Apedahn** a organisé la venue de Rose Paynel, auteure du livre "Vivre avec une surdité - Le son de la vie", pour une conférence auprès des familles dans le cadre de "Rouen donne des elles".

Ateliers

Promouvoir l'inclusion numérique

Lancé en 2022, notre atelier "Inclusion numérique" continue de se développer. Pour rappel, l'Udaf a proposé aux associations volontaires de son réseau de les accompagner dans la mise en place d'ateliers sur leur territoire. Objectif : maîtriser les bases des outils numériques devenus si indispensables au quotidien.

L'association familiale de Fresne-le-Plan s'est rapidement portée volontaire et a réuni un petit groupe autour d'une bénévole prête à en découdre avec le web ! L'association Familles Rurales de Varneville-Breteville a rejoint le projet en 2023, et c'est au tour de l'association AFR de Forges-les-Eaux de se mobiliser en 2024. ●





Forum

L'Udaf au salon des parentalités

Nos équipes ont participé au Salon des parentalités à la Halle aux Toiles de Rouen.

L'occasion de rencontrer des partenaires mais surtout de présenter nos services aux familles venues nombreuses sur le stand.

Objectifs principaux : faire la promotion de nos parcours santé/ bien-être parent-ado, de notre service de médiation familiale pour apaiser les tensions familiales mais également de notre projet d'accompagnement à la création d'une association des familles monoparentales en partenariat avec la Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM).

Nous avons également ouvert notre stand aux associations de notre réseau qui œuvrent autour de la parentalité avec la présence de Jumeaux et Plus, des AFC, d'AID 76 et de notre partenaire l'EPE 76.

Nos actions pour le développement associatif

Le service Institution effectue tout au long de l'année une veille associative afin de repérer et de rencontrer des associations du département dans le but d'étoffer nos contacts et notre réseau.

Ce travail a permis d'accueillir en 2024 dans notre réseau l'association "AFP Partage et vie" de Saint-Aubin-sur-Scie qui propose de l'aide aux familles, écoute, partage, lien social et activité pour les enfants ainsi que l'association "Vivre ensemble chez nous" qui porte le projet d'habitat partagé et de tiers lieu "La Maison Fuchsia" à Goderville.

Bienvenue à eux !



Parents solos Vers la création d'une association ?

Face au constat qu'aucune association ne représente spécifiquement les familles monoparentales dans notre département, le service institution de l'Udaf s'est lancé en 2023 dans l'organisation de goûters-rencontres co-animés par une personne membre de la fédération nationale des familles monoparentales (FNFM). Objectif : susciter l'envie chez les participants de créer une association dédiée.

En 2024, six rencontres de parents solos accompagnés de leurs enfants (ou pas) ont eu lieu au sein de nos locaux de Mont-Saint-Aignan avec au programme des échanges conviviaux autour des problématiques de la monoparentalité mais aussi du partage de bons plans. L'Udaf a également dédié sa participation au Salon des parentalités à la communication vers les parents solos. Certains des participant(e)s à nos rencontres ont ainsi amorcé une réflexion sur une éventuelle création d'association. Le service Institution de l'Udaf les a accompagné en apportant son aide à la rédaction des statuts. Affaire à suivre en 2025 ! ●



Forums des associations

Chaque année, l'Udaf participe aux forums des associations de Rouen et de Mont-Saint-Aignan. Ces rendez-vous incontournables de la vie associative locale nous permettent de mettre en lumière l'offre de services de l'Udaf et de notre réseau. C'est aussi un moment privilégié pour rencontrer les autres associations présentes et souvent aussi les personnes publiques locales.

CONTACT ASSOCIATIONS / ccornier@udaf76.fr



Protection juridique des majeurs

Une activité en croissance en 2024 pour le service de Protection juridique des majeurs (PJM).

3 287
mesures de
protection

gérées par notre service
Majeurs Protégés
au 31/12/2024 contre
3178 en 2023

1 640 en milieu
ouvert à Mont-Saint-
Aignan et **591** pour
l'antenne de Dieppe

907 pour le pôle
Établissement

149 mesures pour le
pôle Ouverture

→ **447 entrées**
338 sorties →

soit **3 625**
mesures gérées durant
l'année

L'activité 2024 a enregistré une augmentation de 3,2%, soit 104 mesures de plus qu'en 2023, ce qui représente deux postes de mandataires à temps plein. L'embauche de cinq MJPM au cours du 1^{er} trimestre 2024 a permis de réguler temporairement la charge de travail à partir du mois de septembre. Mais les 447 nouvelles mesures enregistrées sur l'année ont rapidement estompé le bénéfice de l'arrivée de ces recrues. A cela s'ajoutant la gestion des 338 fins de mesures ainsi que les **363 passations de dossiers** dues à l'évolution de la situation des personnes accompagnées.

Nous constatons par ailleurs depuis plusieurs années que les situations rencontrées sont de plus en plus dégradées, que ce soit d'un point de vue social ou sanitaire. L'urgence de notre intervention devient la norme et l'exigence d'une réponse immédiate notre quotidien. A cela s'ajoute la perception du grand public et de nombreux partenaires, que les missions d'un MJPM se substituent aux dispositifs de droit commun. **Au-delà de rajouter une charge de travail mais également mentale à nos professionnels, cela va à l'encontre du développement de l'autonomie des personnes accompagnées, de leur autodétermination et pouvoir d'agir.** Ce volume d'activité, qui n'a de cesse d'augmenter, fragilise nos professionnels dans le suivi qualitatif et individualisé des mesures de protection qui leur sont confiées. Cette situation est vecteur de risques psychosociaux, nuit à la qualité de vie au travail et se répercute par la force des choses sur la qualité de prise en charge des personnes accompagnées.

Dans l'intérêt des parties prenantes, l'Udaf 76 milite depuis plusieurs années auprès de son principal financeur (l'Etat représenté par la DDETS) pour la baisse du nombre de mesures suivies par MJPM.

Nous soutenons l'étude d'impact réalisée par le cabinet CITIZING en septembre 2020 à la demande de l'inter-fédération de la protection juridique des majeurs, qui démontre qu'au-delà de 45 mesures, un MJPM ne peut mener à bien sa mission.

Malgré cet état de fait qui perdure depuis de nombreuses années, l'Udaf 76 et ses professionnels continuent d'œuvrer dans l'intérêt des personnes qu'ils accompagnent :

- **Mise en place de l'utilisation des SMS en lien avec l'application informatique :** toutes les personnes accompagnées munies d'un téléphone portable peuvent désormais communiquer par ce biais et recevoir des SMS en cas de versement de fonds ponctuel ainsi que pour leur indiquer la prochaine visite à domicile avec un rappel de celle-ci la veille.
- **Mise en place de l'application "Ma mesure et moi"** (voir page suivante)
- **Dans le cadre du projet de service :** travail en cours sur l'individualisation des mesures de protection en se basant sur une évaluation régulière des capacités d'agir de la personne accompagnée.
- **Élaboration du « Plan de repérage, prévention et gestion des maltraitances des personnes accompagnées par les professionnels de l'Udaf 76 » :** notre association a souhaité élaborer un document pratique et personnalisé à ses missions, permettant à ses différents professionnels, de mieux repérer, agir et prévenir les

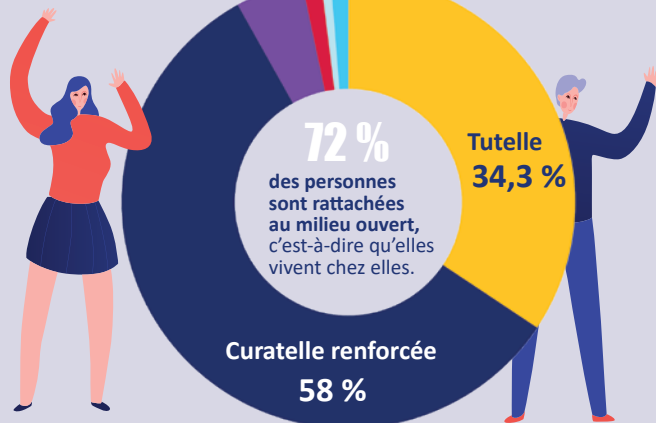
Profil des personnes accompagnées en protection des majeurs

Sauvegarde de justice : 1,6 %

Curatelle simple : 4,5 %

Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) : 0,6 %

Subrogation : 1 %



Expression des usagers

Un repas partagé dans la convivialité

21 personnes accompagnées par nos différents services ont été invitées à déjeuner. Cet événement a été organisé en partenariat avec l'AVI (Association des Visites Insolites) qui a assuré le transport de la majorité des personnes présentes et dont deux membres du Conseil d'Administration sont venues préparer le repas sur le thème de la galette bretonne, un grand merci à eux ! Cette rencontre a été l'occasion

d'échanger avec les participants sur nos services. Un moment de partage convivial qui s'est clôturé par une prestation musicale live pour le café. ●

Les repas-partage de l'Udaf sont organisés dans le cadre de la loi 2002-2 et la recherche de la participation de nos usagers à l'amélioration continue de la qualité de service rendue.

maltraitements subies par les personnes vulnérables accompagnées. Ce document a été co-réalisé par Aurélien DUTIER* et l'Udaf 76 à partir de la journée institutionnelle du 04.06.2024, au cours de laquelle l'ensemble de nos professionnels ainsi que des membres du Conseil d'Administration, ont été répartis en plusieurs groupes de travail par thématiques (maltraitance physique, psychique, sexuelle, civique, par négligence, financière, institutionnelle), animés, à chaque fois, par un bénévole de la Fédération contre la maltraitance ALMA-76-27. Cela a permis d'identifier et de formaliser des items contributifs, qui ont ensuite été synthétisés et réorganisés pour permettre la réalisation d'un document, qui sera disponible au cours du 1^{er} trimestre 2025.

A l'instar de nos séances de sensibilisation à l'éthique réalisées par l'EREN, il est prévu qu'ALMA 76-27 organise des séances de sensibilisation à la maltraitance pendant l'année 2025.

● Participation des personnes accompagnées à l'amélioration de la qualité de nos services :

- * Réflexion du groupe de travail dédié à cette thématique pour effectuer un sondage téléphonique via un questionnaire de 5 questions (4 fermées et 1 ouverte). Tous les professionnels de l'Udaf, devront appeler 5 personnes accompagnées, leur expliquer la démarche et ensuite échanger avec elles en suivant le questionnaire qui a été élaboré.
- * Réflexion sur l'installation d'une boîte à idées à l'accueil de l'Udaf à Mont-Saint-Aignan. ●

Nouveauté

"Ma mesure et moi"

Une vingtaine de personnes accompagnées par notre service de protection juridique des majeurs ont testé depuis octobre l'application "Ma mesure et moi". Cette dernière leur permet de consulter et télécharger leurs comptes bancaires ainsi que les courriers entrants et sortants gérés par l'Udaf (factures diverses, CAF, MDPH,...). L'application propose également une messagerie libre connectée à notre logiciel métier, ainsi qu'un module simplifié permettant de demander à être rappelé, d'envoyer une photo ou un document, de faire une demande de fond avec montant au choix ou libre. « Ce nouvel outil s'inscrit dans la promotion de l'autonomie



et du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons. Ces dernières doivent toutefois posséder un smartphone et avoir les capacités de s'en servir » explique Alexandre Durand, directeur adjoint. Plusieurs ateliers ont eu lieu avec les mandataires référents afin d'accompagner les personnes dans la prise en main. "Ma mesure et moi" devrait être ensuite proposée aux familles accompagnées dans le cadre d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial. A suivre en 2025. ●

CNC

Félicitations !

Bravo à nos 4 mandataires qui ont prêté serment au Tribunal judiciaire de Rouen dans le cadre du Certificat National de Compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.



Juridique

Immobilier et successions : 2024 en chiffres

Le service Juridique de l'Udaf 76 gère les ventes immobilières et les successions impliquant des personnes placées sous tutelle ou curatelle et s'occupe également du patrimoine immobilier des personnes accompagnées (inventorier les biens, procéder à des audits, effectuer des travaux, mettre en location,...) en collaboration avec les mandataires judiciaires.

31 ventes
162 successions
250 biens inventoriés



13 800 vues

pour la publication sur nos réseaux sociaux de notre flyer visant à mieux faire connaître les limites du champ d'intervention des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM).



Consulter le flyer



Pratique professionnelle Sensibiliser à l'éthique professionnelle

Parce qu'il est important de s'interroger sur nos pratiques professionnelles en matière d'éthique, l'Udaf 76 a noué un partenariat avec l'EREN (Espace de réflexion éthique de Normandie).

L'objectif est, dans un premier temps, de se familiariser avec la notion d'éthique grâce à une séance de sensibilisation animée en groupes par Léa Castanon, responsable de l'antenne rouennaise de l'EREN (5 ont eu lieu en 2024). Un appel à volontaires sera lancé dans un second temps afin de constituer un Comité Éthique au sein de l'Udaf. Ce dernier sera, entre autres, chargé de



centraliser les différentes thématiques que les salariés souhaitent approfondir et organisera des Cafés Éthique animés par l'EREN. A noter que cette démarche est ouverte à tous les salariés et pas uniquement aux intervenants sociaux. La question de l'éthique et la réflexion sur nos pratiques et postures professionnelles étant l'affaire de tous. ●

Promouvoir l'autodétermination

Quarante de nos mandataires à la protection des majeurs ont participé à une journée de travail et d'échanges autour de l'autodétermination de la personne accompagnée. L'événement était organisé par l'Udaf 14, l'Udaf 61, l'Udaf 50 et l'Udaf 76, en partenariat avec l'Espace de Réflexion Éthique de Normandie (EREN).



Projets innovants

SORTIR DU QUOTIDIEN

Chaque année, l'Udaf 76 met à disposition de ses différents services de protection des majeurs un budget permettant aux équipes d'organiser, si elles le souhaitent, des actions en faveur des personnes qu'elles accompagnent. En 2024, deux projets innovants ont été menés permettant ainsi à 42 participant(e)s de rompre avec leur quotidien et de partager un moment de convivialité.



Une journée éco-citoyenne en bord de mer

Notre antenne de Dieppe a convié 25 personnes qu'elle accompagne à participer à un après-midi de sensibilisation aux gestes éco-citoyens et à la préservation du littoral.

Accompagné des animateurs de l'association l'Estran qui gère la Cité de la Mer de Dieppe, le groupe a fait une longue marche sur la plage et a fièrement ramassé 8 kg de déchets. La météo n'ayant pas permis la balade en bateau initialement prévue, l'après-midi s'est poursuivi par une visite du musée et un goûter partagé dans une ambiance conviviale où chaque participant s'est vu offrir un tote bag accompagné de petits cadeaux éco-responsables. ●



Se faire une beauté pour les fêtes

L'équipe du pôle 2 de Mont-Saint-Aignan a quant à elle choisi d'offrir un moment de bien-être à 17 personnes qu'elle accompagne en les conviant à un rendez-vous coiffure avant les fêtes.

Shampooing, coupe, couleur, balayage, brushing, les participant(e)s ont pu choisir à leur guise selon leurs envies. L'action s'est déroulée sur deux après-midi au sein du lycée Elisa Lemonnier de Petit-Quevilly (un grand merci pour leur accueil). Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous, les deux événements s'achevant sur un goûter partagé et la remise d'un petit cadeau pour marquer le coup. Une belle action que tous souhaitent reconduire. ●

Dépendance, santé & vieillesse

Tutelle, curatelle : quelle place pour les familles ?

La conférence organisée par notre service Information et soutien aux tuteurs familiaux le 19 novembre 2024 a fait salle comble.

L'événement a réuni 370 participants à la Halle aux Toiles de Rouen, dont 80 familles et des professionnels de tous horizons intervenant de près ou de loin auprès des personnes vulnérables (assistants sociaux, éducateurs, avocats, CCAS, centres hospitaliers, Ehpad, médecins, structures d'accueil handicap et d'aide à domicile, bailleurs, CLIC, caisses de retraite, Unafam, juges, banques, ...).

Information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)

Comme les années précédentes, les sollicitations de notre service sont en constante croissance. Les besoins sont réels, devenir tuteur/curateur familial n'est pas une mission simple car elle est soumise à une législation lourde dont les obligations sont équivalentes à celles des mandataires professionnels.

Les subventions accordées par la DDETS étant restées identiques à l'année précédente, nous n'avons pu développer certaines missions qui complèteraient pourtant notre offre de service aux familles, comme la mise en place d'ateliers thématiques auprès des tuteurs familiaux (sur les inventaires, les comptes de gestion annuels, les requêtes...) ou la création de nouveaux tutos vidéos pour une meilleure information en ligne.

Des territoires ne sont plus couverts par les permanences ISTF comme Cergy-Barville, Saint-Valéry-en-Caux et le pays de Bray. Ils l'étaient autrefois, mais nous avons dû stopper nos interventions faute de budget suffisant. Nous souhaitons également pouvoir remettre en place les permanences du service lors des auditions des familles par le juge des tutelles de Dieppe. Celles-ci ont dû être suspendues à la demande du tribunal faute de bureau disponible, les sollicitations sont cependant constantes sur ce secteur.

2024 en bref...

- Augmentation de la fréquentation des permanences dans le tribunal judiciaire de Rouen (+ 15 %).
- Poursuite des permanences dans les maisons de justice et du droit/Point Justice à Rouen, Canteleu, Elbeuf (+ 35 % en fréquentation).
- Augmentation du nombre de réunions d'information collective et du nombre de rappels suite à ces rencontres.
- Augmentation du nombre de vues de nos différents tutos vidéo sur nos réseaux sociaux.
- 36,7 % des contacts concernent la protection d'un parent, 22 % celle d'un enfant majeur souffrant d'un handicap lourd.
- 43,8 % des demandes ont lieu en amont de la mesure.

CONTACT /
tuteursfamiliaux@udaf76.fr
06 33 19 08 28 - 06 33 28 26 00

2 510 personnes
renseignées, contre
1 463 en 2023

735 entretiens
individuels (contre
667 en 2023)

34 réunions
d'information auprès
du public (contre 26
en 2023)

Toujours un succès pour nos tutos et vidéos !



31 100 vues
au 31/12/2024
contre 20 300 fin 2023

Rendez-vous sur notre
chaîne Youtube :



Les interventions collectives

L'information délivrée de manière collective par le service ISTF vise toutes les personnes qui se trouvent en lien direct ou indirect avec des majeurs protégés ou à protéger. Le service est sollicité pour participer à des forums, portes ouvertes, journées d'information. Ces actions nous permettent de faire connaître le service ISTF plus largement auprès de structures pouvant nous orienter des familles. Notre équipe n'a pas pu répondre à toutes les demandes d'intervention en 2024.



Prestations & Droits des familles

Médiation familiale

Parce que la vie des familles est parfois ponctuée de crises (séparations, conflits, ruptures de liens,...), l'Udaf 76 propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue.

2024 a été marquée par la stabilisation du service qui a pu fonctionner avec deux médiatrices à temps plein. Les efforts fournis pour déployer notre offre au plus près des bénéficiaires sont appréciés par les familles dont bon nombre renonceraient à la médiation si elles devaient effectuer trop de kilomètres pour se rendre aux rendez-vous proposés (pour les entretiens d'information comme pour les séances de médiation).

2024 marque aussi la migration du système d'information du service au cours du premier trimestre. Chaque membre de l'équipe a été formé à la prise en main de ce nouveau logiciel.

Des réflexions collectives

Un travail de réflexion portant sur la révision du référentiel national de financement partenarial des services de médiation familiale a été mené tout au long de l'année. Notre service a ainsi participé à plusieurs groupes de travail organisés par l'Unaf, ainsi qu'à des rencontres proposées par l'APMF de Normandie.

A la suite des annonces gouvernementales sur la politique de l'amiable en 2023, le tour de France des Ambassadeurs de la Médiation s'est déroulé tout au long de l'année 2024. Notre service a participé à la réunion de consultation organisée par les ambassadeurs de l'amiable à la cour d'appel de Rouen qui réunissait les professionnels du droit et les médiateurs familiaux du ressort de cette cour.

Faire connaître la médiation

Le service se mobilise toujours afin de promouvoir la médiation familiale avec pour actions en 2024 :

- ✓ la participation au Salon des solidarités de Rouen,
- ✓ l'interview radio d'une de nos médiatrices et de la juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire de Dieppe lors de l'émission "A votre service", diffusée le 7 juin 2024 sur France bleu Normandie,
- ✓ la participation à une réunion sur le projet de camion "La 76 mobile" organisée par le Conseil Départemental,
- ✓ la rencontre avec le réseau Parentalité de la communauté de communes Inter Caux Vexin,
- ✓ une réunion avec les conciliateurs de justice. ●

CONTACT / mediationfamiliale@udaf76.fr - 07 64 57 65 38 ou 06 33 09 20 02

Assistante : czgrzebny@udaf76.fr - 07 61 75 21 73

265 entretiens
d'information
préalable

93 processus de
médiation engagés

203 séances

Nos médiations familiales concernent principalement des situations de divorce ou de séparation, mais l'Udaf intervient aussi dans les cas suivants :

- conflits entre adolescents et parents ou dans les fratries,
- ruptures de liens entre grands-parents et petits-enfants,
- difficultés entre aidants et personnes aidées face à la perte d'autonomie, le handicap,
- successions,...

Enquêtes sociales

En 2023 la direction de l'Udaf avait mené une évaluation sur le temps passé pour exercer une enquête sociale au regard du financement alloué.

Cette analyse avait amené l'institution à se positionner sur le refus de certaines enquêtes trop chronophages, comme celles demandées par les juges aux affaires familiales. Le montant du financement des enquêtes sociales et la nécessité de maintenir un équilibre budgétaire rigoureux ont obligé l'Udaf 76 à maintenir ce positionnement en 2024.

6 enquêtes sollicitées

3 mandatées par le juge des tutelles réalisées

6 mandatées par le juge aux affaires familiales qui ont été refusées

Enfance & Soutien à la parentalité

Intervenant depuis de nombreuses années dans le domaine de la protection de l'enfance avec la MJAGBF, l'Udaf 76 poursuit également le déploiement de ses parcours santé/bien-être à destination des parents et de leurs ados.

Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

L'activité de notre service MJAGBF a de nouveau subi une légère baisse en 2024, mais le partenariat avec les acteurs de l'action sociale et de la protection de l'enfance dans le cadre de notre mission perdure.

Nous avons renforcé nos liens avec nos partenaires tels que les services du Conseil Départemental de Seine-Maritime (Observatoire départemental de la protection de l'enfance, Unités territoriales d'action sociale, Direction de l'action sociale et de l'insertion,...) en collaborant notamment à des instances de concertations techniques autour de la prise en charge et de l'orientation de certaines situations familiales. Nous maintenons en outre notre participation au groupe de travail national de l'Unaf lié à la protection de l'enfance et avons également

rencontré à trois reprises les juges des enfants.

Faire connaître la mesure

Nous poursuivons notre objectif de mieux faire connaître la Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial, sa spécificité et son inscription dans le champ de la protection de l'enfance et de son réseau partenarial. Notre participation à sept rencontres dédiées à la MJAGBF en 2024 ainsi que la réunion avec nos partenaires de la CAF vont dans ce sens.

Notre objectif est toujours de promouvoir et défendre la MJAGBF, véritable outil de la protection de l'enfance.

CONTACT / mjagbf@udaf76.fr

**148 mesures
478**

enfants concernés par les mesures exercées

85 %
des familles constituées de 3 enfants ou +

55 %
des familles constituées d'un parent isolé ayant 3 enfants ou +



Parentalité

Ateliers parent-ado

2024 a fait la part belle aux partenariats avec trois parcours soit 9 ateliers parent-ado organisés en collaboration avec l'IDEFHI (un quatrième avec la MASC de Tôtes a dû être annulé). Ces ateliers ont réunis 50 parents et enfants dans la bonne humeur autour des thématiques habituelles que sont l'alimentation, l'activité physique et l'estime de soi. Pour rappel, cette action a pour finalité de renforcer le lien parent-adolescent en favorisant les changements de comportement en santé et en soutenant les compétences parentales dans le territoire d'intervention de l'Udaf 76.

Des retours plus que positifs

Si la mobilisation des familles et de leurs adolescents sur trois séances peut s'avérer fastidieuse, les retours des participants et des partenaires sont très positifs. Les parents déclarent que les ateliers permettent "une pause dans leur quotidien" et un moment privilégié avec leur enfant. Tous affirment que le parcours leur apporte des conseils, des connaissances et pour certains, une prise de conscience des besoins de leurs enfants en matière de santé. Quant aux adolescents,



Plus d'infos sur nos ateliers parent-ado



ils expriment souhaiter "partager plus de temps" avec leur parent et renforcer la relation ("on se rapproche plus"). Des liens au sein du groupe se créent également et permettent des échanges autour des difficultés rencontrées avec leurs enfants (gestion des écrans, cadre,...). Ces temps rassurent, déculpabilisent. Ils favorisent l'entraide entre les familles et une valorisation des compétences de chacun. Les groupes apprécient de repartir avec des supports, des outils, les préparations culinaires pouvant être partagées avec les autres membres de la famille.

Une recherche active de financements

Notre équipe Parentalité a consacré beaucoup d'énergie en 2024 à la recherche de financeurs afin de pérenniser ces

parcours parent-ado au delà de la convention qui nous lie à l'Unaf jusqu'à fin 2026. Ce dynamisme et l'intérêt qu'a suscité cette action innovante ont permis la signature de plusieurs conventions de financements annuels avec l'ARS, la CAF et la CPAM. Nos intervenantes ont également pu bénéficier d'une formation aux compétences psychosociales au CRIPS à Paris et participent activement au groupe de travail "Questions de parents" de l'Unaf, avec une satisfaction cette année : la duplication du dispositif au sein d'autres Udaf !

Plus d'informations :
parentalite@udaf76.fr
06.33.23.62.31 - 06.85.54.58.35

Consommation & Budget familial

Soutenir les familles dans la gestion de leur budget fait partie de l'ADN de l'Udaf 76. Nos six Points Conseil Budget accueillent et accompagnent gratuitement les personnes en difficulté financière. Notre service micro-crédit soutient les foyers exclus du système bancaire classique. La Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) vient en dernier recours pour les ménages les plus précaires dont la santé et la sécurité sont menacées par des difficultés de gestion de leurs ressources.

Points Conseil Budget (PCB)



496
personnes
accompagnées

1425
entretiens

L'activité globale de nos six Points Conseil Budget enregistre en 2024 une hausse de 68 % du nombre de personnes accompagnées. Cette forte progression récompense les efforts de notre équipe pour faire connaître le dispositif auprès du grand public et des partenaires locaux. Un 7^{ème} PCB hors label financé dans le cadre de la Convention d'objectif de l'Unaf a été créé sur le territoire de l'Intercaux-Vexin qui n'en était pas pourvu. Cette création a fait l'objet d'une convention avec la mairie de Clères afin de pouvoir accueillir les personnes que nous suivons dans les locaux France Services de la commune.

Un dispositif "Aide budget" à la traîne

Les résultats de l'expérimentation "Grands créanciers" devenue "Aide budget" pour laquelle notre candidature avait été retenue sur les PCB de Dieppe et Rouen droite n'ont pas été concluants. Pour rappel, impulsée par l'Unaf et pilotée localement par la DREETS, cette expérimentation consiste en l'orientation par de grands créanciers de leurs clients les plus fragiles vers nos PCB afin de prévenir les impayés. Des conventions ont été signées avec EDF, Engie, ICF Habitat et Habitat 76, mais seul ce dernier nous a orienté une trentaine de locataires en 2024.

Malgré nos excellents résultats en 2024 et notre implantation solide sur le territoire, les annonces de la DGCS sur le projet de refonte du maillage géographique et du mode de financement des PCB pour janvier 2026 nous font craindre pour la pérennité de ce dispositif déjà insuffisamment financé. La fermeture de nos six Points Conseil Budget labellisés se ferait au détriment de l'accompagnement de près de 500 personnes en difficultés financières, mais aussi des salariés rattachés à ce service. Nous espérons un sursaut.

Retrouvez toutes les coordonnées de nos Points Conseil Budget sur notre site internet



41 actions collectives

- 5 sessions de SNU x 2 jours à Forges-les-Eaux et Mesnières-en-Bray
- Escape Game "Sur la piste de Matthieu" avec les missions locales de Dieppe, Neufchâtel et Gournay
- Action pour l'épicerie solidaire "l'Atelier" à Blangy-sur-Bresle et Foucarmont
- Présentation du service aux chantiers d'insertion de Barentin, à Habitat 76 à Dieppe, au Club emploi France Travail en partenariat avec le centre social Oxygen de Dieppe
- Participation aux forums France Travail de Maromme, à la Caravane des solutions de Neufchâtel et de Gournay
- Sensibilisation aux questions budgétaires auprès des salariés de l'entreprise adaptée (ANRH) à Saint-Etienne-du-Rouvray
- Présentation du service auprès "d'Education et formation" à Rouen ainsi qu'aux Maisons citoyennes de Sotteville et aux CCAS de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Petit et Grand Quevilly, Petit Couronne et Sotteville ...

Aide éducative budgétaire (AEB)

Le dispositif est porté par les conventions avec le groupe Orange et le Ministère des finances.

L'action consiste à accompagner, dans un rôle éducatif, les personnels de ces structures qui présentent des difficultés budgétaires. Les bénéficiaires nous sont orientés par les services sociaux internes. **Avec 5 dossiers suivis en 2024 et 28 entretiens**, la collaboration s'essouffle avec le groupe Orange qui privilégie d'autres pistes de résolution budgétaire pour ses salariés et le ministère qui nous oriente ses collaborateurs avec parcimonie.

Micro-crédit

Comme elle l'avait annoncé, la Banque des Territoires a réduit en 2024 le financement des plateformes départementales de micro-crédit de moitié et se désengagera définitivement en 2025. L'interpellation des pouvoirs publics ainsi que du Gouverneur de la Banque de France lancée par le réseau Unaf-Udaf sur les difficultés auxquelles vont faire face nos services est restée sans effets. Rappelons que le micro-crédit est un outil essentiel et reconnu d'insertion sociale et professionnelle des personnes aux revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. **Il est très regrettable de constater que tous les partenaires qui reconnaissent l'intérêt social du micro-crédit en matière de lutte contre la pauvreté, l'exclusion, le chômage, le surendettement, les expulsions et donc en faveur de la protection des familles se sont désengagés du financement de ce dispositif.**

Plus de demandes, moins de prêts accordés

2024 enregistre une hausse des sollicitations du service de 16 % par rapport à 2023. Dans le même temps, le nombre de prêts accordés par nos banques partenaires est en baisse. **Alors que 67 % de ceux qui nous contactent sont soit bénéficiaires des minimas sociaux soit au chômage**, ces dernières privilégient en effet les dossiers les plus qualitatifs (personnes en CDD longs ou CDI) afin de réduire au maximum le risque, ce qui a pour effet d'exclure au fil des années une partie du public visé par le dispositif.

89 % des sollicitations concernent des projets de mobilité avec 95 % des prêts accordés pour l'achat d'une voiture. Côté logement, 5 % des prêts accordés concernent l'achat d'électroménager.

En baisse au vu du contexte, le taux de prêts accordés de 67 % pour un montant total de 113 425 € en 2024 reste important et démontre encore une fois la qualité des dossiers présentés à nos banques partenaires par notre service.

CONTACT / Corinne Dherville - microcredit@udaf76.fr

176

personnes ont bénéficié d'un pré-diagnostic budgétaire et social

33

dossiers soumis

22

prêts accordés

89 %

de demandes liées à la mobilité

135

dossiers en cours de remboursement. Nous gérons pour ces dossiers les incidents de paiement en faisant l'intermédiation entre le client et la banque.

8

dossiers d'impayés en 2024, dont 6 régularisés, 1 en cours de régularisation et 1 prêt non remboursé (appel au fond de cohésion sociale).

Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP2)

L'activité de la MASP2 reste stable avec 149 mesures suivies en 2024 contre 147 en 2023.

70 % des bénéficiaires cumulent des difficultés en lien avec le logement, la santé, le budget (impayés de loyers, dettes d'eau, d'énergie, d'assurances, surendettement,...). Pour les personnes menacées d'expulsion locative, la mise en place de la MASP2 permet très souvent d'ouvrir des négociations avec les bailleurs pour tenter d'instaurer un plan de cohésion sociale qui conduit à une suspension de la procédure. **34 % des fins de mesure sont dus à une non coopération du bénéficiaire, 14 % à une autonomie retrouvée, 27 % à une orientation vers une tutelle ou curatelle.** La procédure de mise sous mesure de protection juridique étant très longue (environ 12 mois), la MASP2 permet de limiter la dégradation de la situation, notamment par une reprise des paiements des charges courantes. Elle prépare également la personne accompagnée à la mise en place de la mesure juridique avec la captation des prestations.

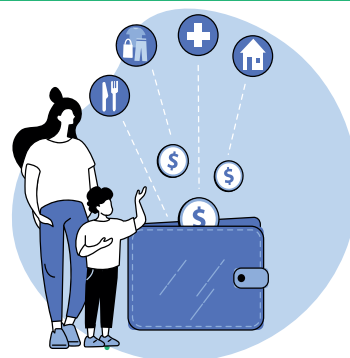
L'Udaf souhaiterait que soit supprimé le système de quotas par UTAS car il est peu pratique à l'usage lorsque certaines sont en déficit de mesures alors que d'autres sont en attente de places disponibles.

Pour rappel

La Masp 2 est une mesure dite administrative, c'est-à-dire qu'elle n'est pas décidée par un juge.

Pilotée par le Conseil Départemental, sa mise en œuvre par l'Udaf 76 nécessite l'adhésion du bénéficiaire dont la santé et la sécurité sont menacées en raison de difficultés qu'il éprouve à gérer ses ressources. Elle repose sur une captation partielle ou totale des prestations sociales (RSA, AAH, allocations familiales...) et sur une action éducative autour du budget liée à des problématiques spécifiques ciblées (logement, santé, surendettement, insertion,...).

CONTACT / masp2@udaf76.fr



Procédure de rétablissement personnel

Depuis 2016, l'Udaf 76 est inscrite sur la liste des mandataires liquidateurs en matière de rétablissement personnel. Deux orientations possibles :

- **une PRP sans liquidation judiciaire**, qui permet au juge du surendettement de se prononcer sur un éventuel effacement des dettes en fonction des préconisations du mandataire,
- **une PRP avec liquidation judiciaire** où il s'agit de vendre les biens du débiteur par vente amiable ou forcée, pour permettre le recouvrement partiel ou total de ses dettes.

4 dossiers ont été suivis en 2024

149 mesures / 21 mois d'accompagnement en moyenne

Logement & cadre de vie

Engagée pour défendre les intérêts des familles sur les problématiques de logement, l'Udaf 76 accompagne les plus précaires dans leur maintien ou leur recherche de logement avec le dispositif d'ASLL financé par le département. Elle soutient aussi les salariés précarisés via la convention signée avec Action Logement Services. Nos dispositifs d'habitat inclusif et intergénérationnel viennent étoffer notre offre de services aux familles.

Accompagnement social lié au logement (ASLL)



Suite à la forte augmentation du nombre d'accompagnements de 2023, l'Udaf 76 a répondu au nouvel appel à projet 2024/2026 du département et a obtenu le doublement de ses effectifs, à savoir trois postes d'intervenants sociaux à temps plein. Cette nouvelle convention fixe un quota annuel à 120 suivis pour un réalisé à 138 en 2024.

Le constat est le même que l'année passée en ce qui concerne l'accroissement des sorties de mesure pour non adhésion des ménages : 34 en 2024, contre 23 l'année précédente (soit 54 % des sorties sur l'année). Les familles acceptent plus difficilement la présence d'un tiers dans la gestion de leur quotidien, une tendance qui se vérifie sur d'autres dispositifs. Dans certains cas, on constate que la mesure ASLL a été proposée par le service instructeur sans réelle compréhension du dispositif par le bénéficiaire. Les objectifs de l'accompagnement ne sont parfois pas partagés par les ménages. Pour d'autres, la mesure d'ASLL est clairement insuffisante par rapport aux problématiques rencontrées. Elle permet simplement de poser un diagnostic et d'orienter vers une mesure plus contraignante de type MASP ou curatelle renforcée. ●

138 mesures
(contre 100 en 2023)

5,5 mois
d'accompagnement
en moyenne

63 sorties :
34 pour non-adhésion
23 pour retour à une
situation stabilisée
14 pour orientation
vers une mesure plus
adaptée.

L'ASLL permet de soutenir les bénéficiaires dans le maintien ou l'accès au logement, c'est un outil efficace de lutte contre les expulsions, mais elle intervient souvent bien trop tard, lorsque les situations sont très dégradées ou que la procédure judiciaire est déjà engagée.

CONTACT / asll@udaf76.fr

Action Logement Services (ALS)

Ce dispositif qui s'adresse à un public salarié en dette locative enregistre une forte hausse d'activité en 2024 liée au fait que l'Udaf 76 est désormais le seul opérateur proposant ce type d'accompagnement.

Comme pour l'ASLL, on note une envolée des sorties du dispositif pour non-adhésion des ménages (11 en 2024 contre 1 en 2023). Les salariés demandeurs refusent de plus en plus d'être accompagnés pour un soutien à la gestion de leur budget si aucune aide financière ne leur est versée en contrepartie. Action Logement Services a en effet fortement réduit les financements quelle accordait, préférant se recentrer sur un accompagnement plus éducatif. L'Udaf 76 souhaite continuer de s'investir pleinement sur ce dispositif.

En chiffres

29 accompa-
gnements
(contre 15 en 2023)

7 diagnostics
(contre 10 en 2023)

66 % des personnes
accompagnées ont des
revenus supérieurs à 1 700€
contre 67 % en 2023.

La majorité connaît une
situation de surendettement
liée à un arrêt maladie long ou
à une séparation.

Logement inclusif dispositif "Famille gouvernante"



14 colocataires
4 logements
situés à Eu, Canteleu
& Mont-Saint-Aignan
141 animations
proposées par notre
animatrice en 2024

2024 marque un taux d'occupation de nos logements à 93 %, soit deux sorties et trois entrées. Cette stabilisation est le fruit d'un travail important avec les partenaires en capacité de nous orienter des personnes. Nos liens forts avec le CH de Dieppe, nos relations de travail étroites avec les mandataires et l'action menée par le CCAS dans le cadre des aides à domicile nous ont également permis de stabiliser le site de Eu. Le décès soudain d'un locataire sur le site de Canteleu nous a demandé réactivité et accompagnements spécifiques avec la mise en place d'un groupe de parole et d'un soutien psychologique en lien avec le CMP de la ville. Nous avons pu, à partir des souhaits des locataires, proposer 141 projets d'animation pour les quatre logements concernés par l'AVP*. L'apport de ces animations et son effet levier sur la resocialisation des locataires est visible dans tous les logements.

Malgré ces retours positifs et le soutien des acteurs sanitaires et sociaux partenaires, nos projets de développement sur les territoires de Dieppe et de Barentin n'ont pas été soutenus par le département. Les raisons

invoquées d'un coût projet trop élevé et la favorisation de soutien à des projets à destination des seniors nous interrogent face à la montée des besoins. Le coût global de 150 000 euros sollicité pour la création de 4 sites pour 12 locataires n'étant pas disproportionné au regard des modèles économiques de l'Habitat Inclusif que l'on retrouve à l'échelle nationale.

Évaluer l'impact social des habitats inclusifs

En 2024, notre service a participé à l'évaluation nationale de l'impact social des Habitats Inclusifs en partenariat avec l'Unaf et l'association HAPI. Notre logement de Mont-Saint-Aignan a été retenu pour cette évaluation, les locataires polyhandicapés ont donc été interrogés, et les résultats démontrent la qualité de notre habitat inclusif tout en donnant des pistes d'évolutions. Un travail important a notamment été réalisé autour du Projet de vie sociale et partagée sur tous les sites qui fera aboutir en 2025 à la formalisation d'un "conseil des locataires". ●

**Plus d'infos sur
notre site internet**



CONTACT /
jscapon@udaf76.fr - 07 64 17 43 46

* Aide à la Vie Partagée

Paroles de collocs

Dans le cadre de l'évaluation nationale de l'impact de l'habitat inclusif, nos colocataires de Mont-Saint-Aignan ont eu l'opportunité de s'exprimer (avec l'aide de notre coordinateur) sur la façon dont ils perçoivent leur logement.

« Je peux m'isoler dans ma chambre quand je veux, et je peux m'enfermer à clé. On ne me dérange pas quand je suis dans ma chambre, on respecte mon intimité »

"J'aime mon appartement"

"Ici c'est chez moi, les autres colocataires, c'est un peu comme ma famille maintenant"

"Les intervenantes sont toujours gentilles avec nous"

"Restaurant, cinéma, voile, bowling : ça me fait sortir et rencontrer d'autres personnes"

"On est pas loin de Carrefour et de la pharmacie"

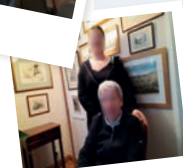
Logement intergénérationnel

Deux binômes étudiant-senior ont été mis en place en 2024 et deux autres se sont préparés à rentrer dans le dispositif en 2025. Ce dernier a enregistré l'année passée une forte hausse des demandes d'étudiants avec 34 sollicitations, mais seulement un senior prêt à tenter l'aventure. Pour rappel, l'Udaf propose à des seniors qui disposent d'une chambre inoccupée d'accueillir un ou une jeune en formation ou en alternance en échange d'une participation aux charges, d'une présence et de menus services. La principale difficulté du dispositif est d'avoir assez de seniors pour répondre aux demandes des étudiants. Pour

se faire, une information régulière est effectuée auprès de la maison des aînés de Rouen et des CLIC du territoire. Les CCAS sont également sollicités pour relayer auprès des seniors l'existence du dispositif.

Les partenariats impulsés en 2024 doivent conduire à un développement de l'activité sur les territoires de la Métropole de Rouen et sur le territoire de Dieppe

Contact : Jean-Sébastien Capon
07 64 17 43 46 - jscapon@udaf76.fr



M. B est retraité, il a fait une carrière dans les assurances et accueille depuis septembre 2024 Erwan, étudiant en fac de Langue. Mme M, retraitée de l'éducation nationale, accueille quant à elle Justine qui fait des études de droit.



**Plus d'infos sur le dispositif
sur notre site internet**

**Vous souhaitez
suivre l'actualité
de l'Udaf 76 ?**



Rendez-vous sur :



www.udaf76.fr

**Udaf 76 - Union Départementale
des Associations Familiales**

6 rue Le Verrier 76130 Mont-Saint-Aignan
02 76 51 70 70
contact@udaf76.fr